

Tableau n°61 du Code de la sécurité sociale

Date de mise à jour : 26 Septembre 2022

Notre analyse

Le tableau n°61 concerne les maladies professionnelles provoquées par le cadmium et ses composés. Ce tableau de maladie professionnelle fixe les conditions que le salarié doit remplir pour que sa maladie soit présumée d'origine professionnelle.

Tableau n°61 du Code de la sécurité sociale

Maladies professionnelles provoquées par le cadmium et ses composés

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Tableau de maladie professionnelle n°61 :
Maladies professionnelles provoquées par le cadmium et ses composés

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Maladie professionnelle :
les démarches à effectuer

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Les maladies professionnelles - guide d'accès aux tableaux du régime général et du régime agricole de la Sécurité sociale

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)